

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2011

Présents : ABRANOWITCH S. - BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. - CHABRIDON R. – CHABROL J-E. – COUTURIER D. – GIGAND E. – GODET V. - KWASNIEWSKI Ch. – LAURENT S. – ORTEGA S. - PENAUD J-P. – PICARELLI V. - PORTIER Ph. - RENAUDET L. – VENUAT J. -

Absent ayant donné procuration : BLONDRON A.

.....

Après avoir examiné le résultat de clôture de l'exercice 2010 de l'accueil périscolaire faisant ressortir un excédent de 6 853,17 €, le conseil municipal a voté, à la majorité (17 voix pour et 1 abstention), le budget primitif 2011 de la structure qui s'équilibre à 96 970 €.

La réunion s'est en suite prolongée par l'examen des dossiers suivants :

Remplacement des agents de l'accueil périscolaire :

Après avoir rappelé qu'il n'est pas toujours aisé de réunir le conseil municipal dès lors qu'il s'agit de pourvoir au remplacement rapide des agents de l'accueil périscolaire en cas d'absence pendant la période scolaire pour maladie ordinaire ou autre motif, l'assemblée autorise le maire à signer les contrats correspondants de manière à ne pas perturber le service.

Jardin médiéval : demande de subventions :

Le contrat Auvergne + deuxième génération co-signé par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel et le Conseil Régional comprend parmi ses actions la réalisation du jardin médiéval. A ce titre, le conseil municipal présentera une demande de subvention à hauteur de 33 % (23 % de la part du Conseil Régional et 10 % de la part de la Communauté de Communes) pour un montant de travaux HT de 45 865,60 €.

Amendes de police :

Un dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de la répartition des amendes de police va être déposé pour aider au financement des travaux de réfection de marquage au sol intra-muros.

Eclairage public Place du Monument aux Morts :

Le Conseil municipal a accepté, à la majorité, de confier les travaux d'éclairage de la Place du Monument aux Morts au Syndicat Départemental d'Énergie pour un montant de travaux de 22 650 € avec une contribution de la commune étalée sur cinq ans à raison de 1 744 € par an à compter de 2012.

Extension du gymnase : Travaux supplémentaires

Après avoir fait état de l'avancement des travaux d'extension du gymnase, le maire a présenté les devis de travaux supplémentaires établis par les artisans pour un montant total de 7 665,97 € TTC que l'assemblée a validé à l'unanimité.

Demandes de subventions :

Deux attributions de subventions ont été votées à l'unanimité :

- 955 € à l'Union Départementale des Associations d'animation en milieu rural (UDAAR), cet organisme permet au Groupement Culture et Loisirs de proposer chaque mois une séance de cinéma à la salle des fêtes.
- 229 € à l'association des Musées Bourbonnais.

Affaires générales :

Au titre des affaires générales, les élus ont évoqué :

- La demande de local de l'association « Les Mandarins ».
- La demande d'aliénation d'un chemin de la part de la société des Carrières du Montluçonnais
- Le survol des lignes moyenne tension effectué par ERDF du 7 mars au début du mois d'avril.
- La demande de M. RANDISI pour l'acquisition d'un passage à Fareilles.
- La réussite au permis poids lourds d'un agent communal : Eric DIDIERJEAN